

Thomas Lemarcel
Et Anne Le Bailly
mariés

Ce jour d'uy dix neufiesme d'octobre 1786, apres la publication
des bans du futur mariage, d'entre Thomas Lemarcel tailleur
age de viron trente quatre ans, fils aine de Thomas Lemarcel
tailleur d'habits, et demarquette Castelain son pere et mere
Benevolet, et d'Anne Le Bailly, agee de viron vingt quatre
ans, fille ainee d'Adrien Le Bailly, (Clerc de la paroisse,
et d'Anne Leprevost, son pere et mere d'autre part, tous de
cette paroisse, faite par trois jours de dimanche consécutifs
en cette ~~paroisse~~ ^{Eglise}, aux presnes des mesmes paroissiens,
Savoir le dimanche Vingt six de septembre, le trois et le neuf
d'octobre, sans qu'il s'y soit trouve aucun empesement ny
opposition, Les dites parties ayant este fiancées dimanche dernier
dix sept du present mois, et se sont approchez des sacrements
Le même jour en cette Eglise, par l'intermédiaire du Vicaire de ce lieu
son parrain; et au leur mutuel consentement de mariage, et leur
a donné la benediction nuptiale, a vec les Ceremonies prescrites
par la sainte Eglise, en presence de Thomas Lemarcel pere du
affidé, d'Adrien Le Bailly pere de la g'affidé, Louis debede (elle son
de nicolas malettras beau pere du g'affidé, de la paroisse d'Aray d'autre
et de Jean Le Bailly, son lenjir, ^{agee de 18 ans} et de la paroisse d'Aray d'autre
son parrain Thomas Lemarcel, Anne Le Bailly, comme le Scellé. Thomas Lemarcel
Nicolas malettras, Jean Le Bailly, Anne Le Bailly, Thomas Lemarcel
Et Scellé. Et le Bailly, Anne Le Bailly, Thomas Lemarcel
père de la g'affidé, et le Bailly, Anne Le Bailly, Thomas Lemarcel